



LES LAURIERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

TROPHÉES DES MAIRES

MEUSE

Madame, Monsieur le Maire,

En 2016, Le Républicain Lorrain, L'Est Républicain et Vosges Matin ont lancé la 1^{ère} édition des **Lauriers des collectivités locales** de Moselle et Meurthe-et-Moselle en collaboration avec l'Association des maires de France, l'Association des maires ruraux ainsi que le concours d'une quinzaine de partenaires. Pour la deuxième édition en 2017, nous nous sommes rendus sur 4 territoires, Moselle, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges avec une grande finale régionale lors du salon Urbest.

Pour l'édition 2018, nous élargissons les territoires à la Franche Comté et à l'Alsace. La finale Grand Est aura lieu en début d'année 2019.

L'ensemble de la démarche, avec en point d'orgue une cérémonie de remise des trophées sera l'occasion de mettre en valeur des initiatives originales et efficaces dans 8 domaines d'action des communes et collectivités. Au total 7 communes et un coup de cœur seront mis à l'honneur et récompensés par le jury.

**POUR CETTE 3^e ÉDITION, NOUS SOUHAITONS METTRE EN PLACE
9 RENDEZ-VOUS**

- **MEUSE** | Verdun | Verdun Expo-Carroussel | Vendredi 14 septembre 2018
- **VOSGES** | Epinal | Salon Habitat et Bois | Jeudi 20 septembre 2018
- **MEURTHE ET MOSELLE** | Lunéville | Centre Erckmann | Jeudi 4 octobre 2018
- **MOSELLE** | Metz | Metz Congrès Robert Schuman | Jeudi 27 septembre 2018
- **DOUBS** | Besançon | Micropolis | Jeudi 29 novembre 2018
- **TERRITOIRE DE BELFORT** | Belfort | **A déterminer** | Début 2019
- **HAUT RHIN** | Mulhouse | Parc des Expositions | Jeudi 15 novembre 2018
- **BAS RHIN** | Strasbourg | Parc des Expositions | **A déterminer**
- **HAUTE-SAÔNE** | Vesoul | Parc des Expositions | Mercredi 17 octobre 2018

Chaque rendez-vous est animé par **Christian Morel**, Directeur de la Communication de notre groupe avec la présence de notre parrain **Marc Emmanuel**, célèbre animateur de l'émission «Tous Ensemble» sur TF1.

Pour dynamiser cette cérémonie, nous y associons **un conseil municipal des enfants** en leur donnant un rôle majeur dans le déroulé de la soirée insufflant dynamisme et fraîcheur à la remise. (En fonction de l'existence de conseil municipal des enfants).



LES LAURIERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

TROPHÉES DES MAIRES

MEUSE

CATÉGORIES DES LAURIERS

- Préservation du territoire
- Développement de la commune
- Solidarité
- Aménagement de la commune
- Avenir
- Animation de la commune
- Innovation
- Coup de coeur

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- Originalité de l'initiative
- Durabilité de l'initiative
(pour éviter les simples coups de communication)
- Impact visible de l'initiative
(résultats concrets observés)
- Association de la population au projet
- Pourcentage budget communal investit
sur l'initiative
- Aboutissement du projet en 2017/2018

Le réseau des agences locales des trois journaux fera remonter les initiatives ayant fait l'objet d'un traitement rédactionnel durant l'année écoulée. Cette liste sera établie par département. Parallèlement à ces propositions, il est impératif que les collectivités possédant une parfaite connaissance de leur territoire et des actions qui y sont menées fournissent leur liste de nominés.

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à remplir et à retourner à :

contactadmm55@orange.fr

Votre projet sera ainsi pris en compte dans les nominés.

LE JURY

- 1 représentant de chaque partenaire
- 1 représentant du Républicain Lorrain, L'Est Républicain et Vosges Matin

Un fichier commun, établi avec les dossiers des agences locales des journaux constituera la liste définitive des nominés soumise à délibération du jury.

Nous comptons sur un retour de dossier, nous permettant ainsi d'identifier les projets réalisés dans vos communes pour le 30 juin au plus tard.

Si vous souhaitez nous contacter pour de plus amples informations :

**ADMM 55
Tél. : 03 29 84 51 05**

Réservez dès à présent votre date du 14 septembre 2018.



DOSSIER DE CANDIDATURE

MEUSE

Trophée choisi	
Structure porteur de projet	
Personne référente (coordonnées)	
Intitulé du projet	
Objectifs de l'action	
Bénéficiaires/Publics	
Date aboutissement projet	

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Préciser s'il s'agit d'une action entièrement nouvelle ou de la poursuite d'une action existante : préciser alors la date de lancement de l'action, les résultats obtenus, les partenaires financiers, etc...

1- Nature de l'action (10 lignes maximum) : Description de l'action, sa justification par rapport à un besoin identifié, son articulation éventuelle avec d'autres initiatives ou acteurs locaux, d'autres plans ou programmes.

2- Originalité ou intérêt du projet :

3- Calendrier de réalisation :

4- Coût du projet - Montage financier (subventions) :

5- Photo projet à nous fournir.